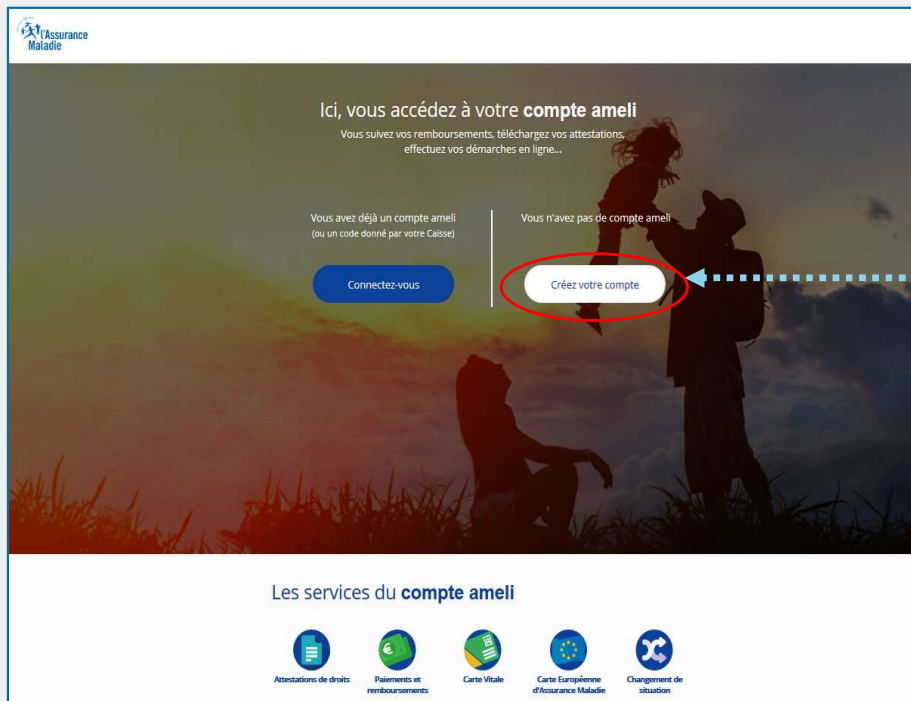


Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

L'assuré doit être muni de sa **carte vitale** et de son **RIB**

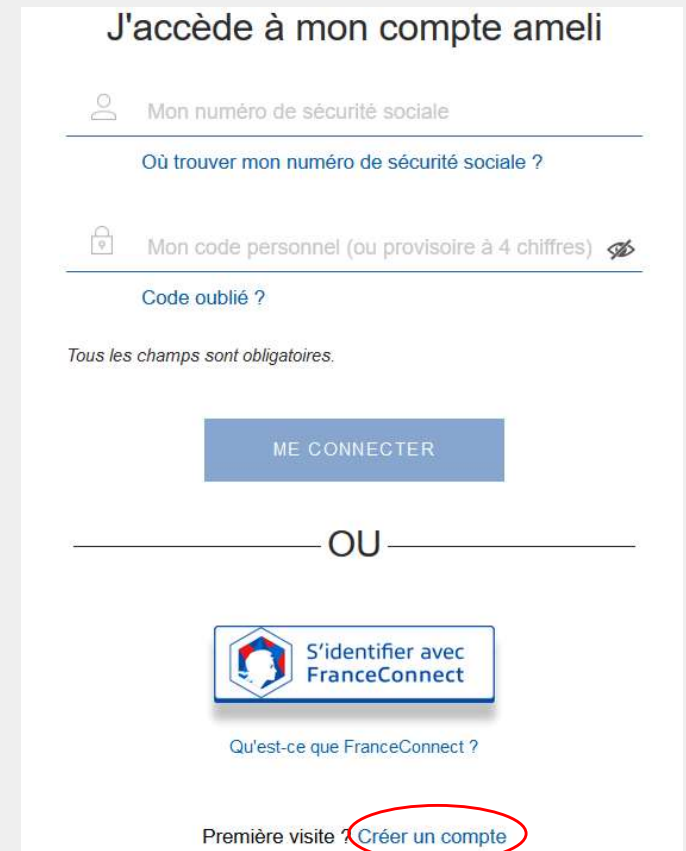
Création de compte via le site ameli.fr



The screenshot shows the login page of the ameli.fr website. At the top left is the 'l'Assurance Maladie' logo. The main heading is 'Ici, vous accédez à votre compte ameli', followed by a subtext: 'Vous suivez vos remboursements, téléchargez vos attestations, effectuez vos démarches en ligne...'. Below this, there are two columns. The left column is for existing users: 'Vous avez déjà un compte ameli (ou un code donné par votre Caisse)' with a 'Connectez-vous' button. The right column is for new users: 'Vous n'avez pas de compte ameli' with a 'Créer votre compte' button. The 'Créer votre compte' button is circled in red. At the bottom, there is a section titled 'Les services du compte ameli' with five icons: 'Attestations de droits', 'Paiements et remboursements', 'Carte Vitale', 'Carte Européenne d'Assurance Maladie', and 'Changement de situation'.

L'assuré n'a pas encore de compte. Il clique sur « **Je crée mon compte** »

Création de compte via assure.ameli.fr



The screenshot shows the login page of the assure.ameli.fr website. The heading is 'J'accède à mon compte ameli'. Below it are two input fields: 'Mon numéro de sécurité sociale' and 'Mon code personnel (ou provisoire à 4 chiffres)'. There are links for 'Où trouver mon numéro de sécurité sociale ?' and 'Code oublié ?'. A note states 'Tous les champs sont obligatoires.' Below the input fields is a 'ME CONNECTER' button. Underneath is an 'OU' separator. Then there is a 'S'identifier avec FranceConnect' button with the FranceConnect logo. A link 'Qu'est-ce que FranceConnect ?' is below it. At the bottom, there is a link 'Première visite ? Créer un compte' where 'Créer un compte' is circled in red.

L'assuré n'a pas encore de compte. Il clique sur **Je crée mon compte**

Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

L'assuré saisit les champs de la partie supérieure de l'écran : son **nom**, son **NIR**, son **jour de naissance** et son **code postal**

JE CRÉE MON COMPTE AMELI

Je crée mon compte en remplissant les éléments demandés

* champ obligatoire

Mon nom : *		?
Mon n° de sécurité sociale : *		?
Ma date de naissance : *	jj/mm/aaaa	
Mon code postal : *		?

RETOUR CONTINUER

OU

Je crée immédiatement mon compte via FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

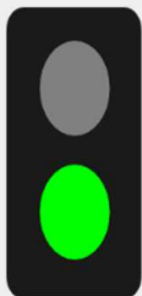
PRECISIONS



Une assurée peut être connue par son **nom de naissance** ou **de femme mariée**

Le **code postal** peut correspondre à **l'ancienne adresse** de l'assuré si vous avez changé d'adresse

Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires



L'assuré dispose :

- d'une **carte vitale** active
- de **coordonnées bancaires** connues de l'Assurance Maladie

Il est alors **éligible** à la création immédiate du compte. Ce nouvel écran s'affiche :

JE CRÉE MON COMPTE AMELI

Je crée mon compte en remplissant les éléments demandés

Mon nom : * venturi

Mon n° de sécurité sociale : * 162122B010001

Ma date de naissance : * 18/12/1962

Mon code postal : * 63000

Accédez immédiatement à votre compte

Saisissez les 7 derniers chiffres de votre IBAN : *

FR 64 2004 1*** **01 3478 0G02 443 ?

Saisissez les 11 derniers chiffres du numéro de série de votre carte Vitale avec photo : *

8025000002 04671322630 ?

Je ne dispose pas du numéro de série de ma carte vitale

* champ obligatoire

RETOUR VALIDER

L'assuré complète l'**IBAN** qui s'affiche de manière partielle.

Il saisit également une partie du numéro de série de sa **carte vitale**



Si l'assuré n'est pas éligible ou s'il ne peut pas accéder au numéro de série de sa CV (numéro effacé, etc.), il est invité :

- 1/ à réaliser la démarche par **FranceConnect** (voir démarche sur [PASTEL](#))
- 2/ à **contacter sa caisse**

Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

Création du compte ameli

1

2

3

Conditions générales d'utilisation du compte ameli

Pour accéder aux services de votre compte, vous devez d'abord accepter les conditions générales d'utilisation.

En adhérant au compte ameli, vous acceptez de ne plus recevoir vos relevés de prestations par courrier postal au profit d'une consultation en ligne.

La saisie d'une adresse mail est obligatoire pour bénéficier des services du compte. En renseignant et confirmant votre mail, vous acceptez de recevoir dans l'espace d'échanges du compte, tout ou partie des courriers et messages de l'Assurance Maladie.

Pour plus d'informations, [consultez les conditions générales d'utilisation détaillées](#).



Vous déclarez avoir lu et acceptez les conditions générales d'utilisation détaillées précédemment.

Annuler

Passer à l'étape suivante

L'assuré
accepte les
CGU

Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

L'assuré choisit
le mot de passe
de son compte

L'assuré saisit un mot
de passe personnel au
**format alpha
numérique**, en
respectant les
exigences détaillées en
haut de page.

Mot de passe

! Pour maintenir la confidentialité de vos informations, nous vous recommandons de ne pas choisir un mot de passe que vous utilisez déjà sur un autre site.

Votre mot de passe doit :

- ✓ Comporter entre 8 et 50 caractères
- ✓ Contenir des caractères latins (de a jusqu'à z sans accent) minuscules et majuscules
- ✓ Contenir un chiffre ou un caractère spécial parmi les suivants : ? ! \$ % € @ & (- + _) = * % / < > , . : ;
- ✓ Ne contenir que des caractères autorisés
- ✓ Ne pas contenir votre numéro de sécurité sociale, votre date de naissance ou une partie de celle-ci

** Champs obligatoires*

Nouveau mot de passe *

..... 

Niveau indicatif de sécurité : **élevé**

Confirmer le mot de passe *



Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

L'assuré renseigne obligatoirement son **mail**.

Il donne également son **consentement** pour que l'Assurance Maladie lui communique des infos promotionnelles.



L'adresse mail de l'utilisateur doit être **unique**. Autrement dit, elle ne doit pas être déjà utilisée par un autre compte (d'un membre de la famille par exemple).

Par ailleurs cette adresse doit être **facilement consultable** par l'assuré car y il recevra tous les **avis de dépôt** (l'invitant à consulter les pièces disponibles dans son compte).

Cette adresse mail est d'autant plus importante que l'assuré **ne recevra plus de documents papiers** par voie postale

Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

L'assuré est alors déconnecté du compte.

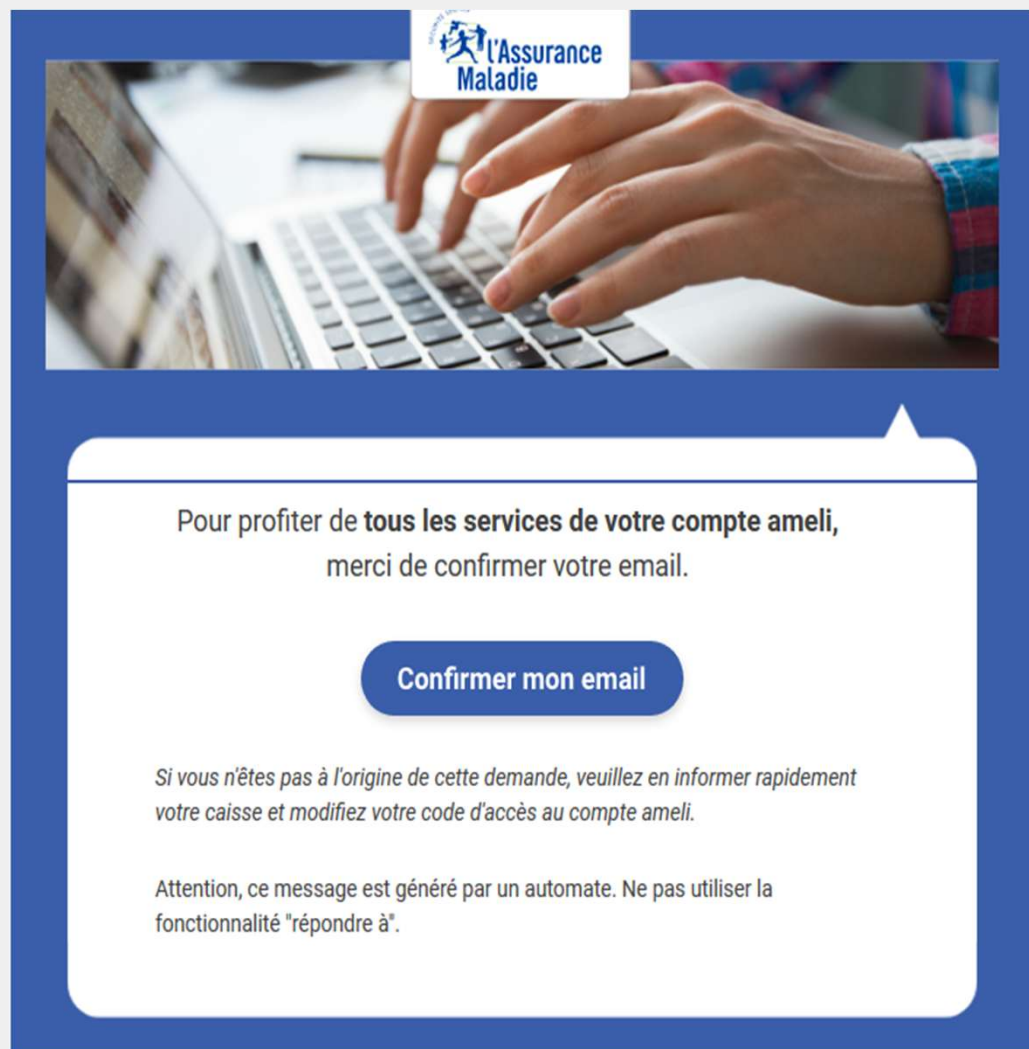
Un message l'invite à consulter sa **messagerie**.

Ce n'est qu'après avoir **cliqué sur le lien** présent dans l'email de confirmation que le compte est **activé** et utilisable sur le web comme dans l'application ameli.

VALIDATION DE MON EMAIL

Pour finaliser la création de votre compte, merci de cliquer sur le lien reçu par email.

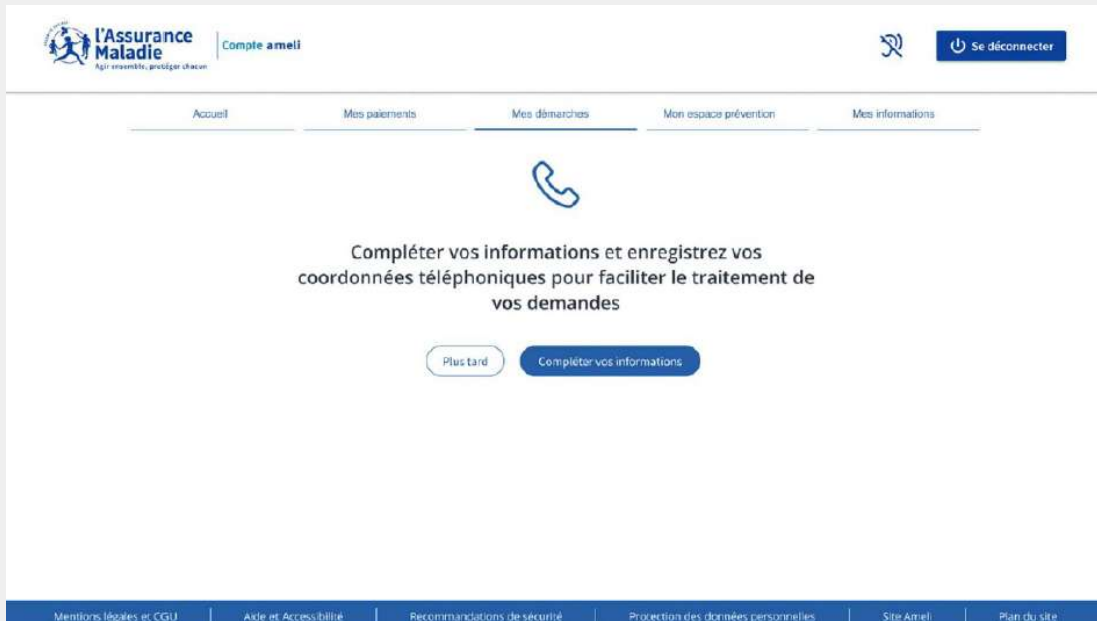
Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires



Le message d'activation du compte est valide 21 jours.

=> **Au-delà de 21 jours**, l'assuré doit contacter le 3646

Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires



 **Compte ameli**  [Se déconnecter](#)

[Accueil](#) [Mes paiements](#) [Mes démarches](#) [Mon espace prévention](#) [Mes informations](#)



Compléter vos informations et enregistrez vos coordonnées téléphoniques pour faciliter le traitement de vos demandes

[Plus tard](#) [Compléter vos informations](#)

[Mentions légales et CGU](#) [Aide et Accessibilité](#) [Recommandations de sécurité](#) [Protection des données personnelles](#) [Site Ameli](#) [Plan du site](#)

Après la création du compte et lors de sa première connexion, puis **pendant une période de 90 jours**, l'utilisateur est invité à **renseigner ses coordonnées téléphoniques**.

Important : Cette invitation disparaît dès qu'au moins une coordonnée est enregistrée.

Pas-à-pas : création de compte avec sa carte vitale et ses coordonnées bancaires

Si l'assuré n'a pas reçu le mail de validation pour finaliser l'ouverture du compte Ameli, il convient de vérifier si :

- **l'adresse mail renseignée dans le compte ameli est exacte ;**
- le mail de validation est présent dans les **courriels indésirables/spams ;**
- la non réception du mail se confirme en utilisant une **autre e-mail** créé chez le même fournisseur ou chez un fournisseur différent ;
- pour les messageries Outlook, l'utilisation d'Outlook est possible sans passer par le client du fournisseur d'accès (se rapprocher du fournisseur d'accès pour le déterminer).

Quelques solutions possibles :

☐ Le mail non réceptionné peut-être :

- **automatiquement supprimé par les paramètres de messagerie de l'assuré.**

Par exemple, chez Orange il existe une liste rouge qui entraîne parfois la suppression automatique des mails de l'Assurance Maladie contenant le mot "confirmation" (« confirm ») par l'opérateur;

- "bloqué" ou le lien de validation présent dans le mail est **bloqué par un antivirus, le logiciel de messagerie, le fournisseur de l'adresse mail.**

☐ Des manipulations peuvent aider à retrouver le mail introuvable pour vérifier que :

- l'on ne clique pas sur le lien présent dans un **ancien mail de validation** (suite à plusieurs mises à jour par exemple). Dans ce cas, il convient de rechercher le mail de validation le plus récent ;

- le mail ne se trouve pas dans la boîte de réception et les fils de discussions des anciens messages en recherchant avec les mots clés : « **Votre compte ameli - Confirmation de votre adresse mail** » (libellé du mail reçu) et "**Votre Assurance Maladie** » (expéditeur du mail).